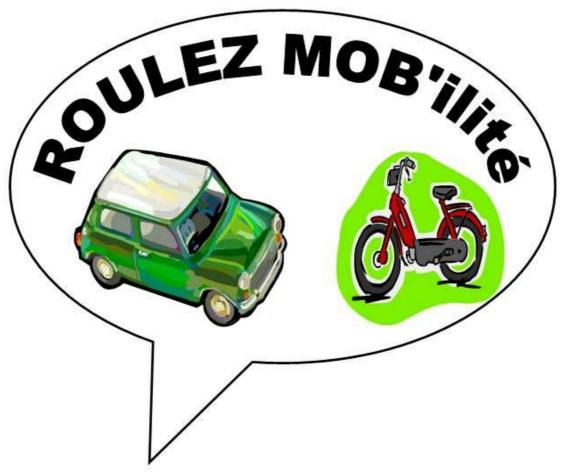
ROULEZ-MOB'ilité

Association Loi 1901 n°0843003879, reconnue Association d'Intérêt Générale 1260, avenue des Marchés – 84200 Carpentras (siège)

> Tel: 04.90.61.68.27 - Fax: 04.90.46.89.63 SIRET: 439 006 354 00039 - APE: 913E



TROIS PÔLES MULTISERVICES **MOBILITÉ**

COMTAT – HAUT VAUCLUSE – SUD VAUCLUSE

BILAN D'ACTIVITÉ

Période du 01/01/2014 au 31/12/2014

























































BILAN QUANTITATIF:

ELEMENTS INTRODUCTIFS

ROULEZ-Mob'ilité est née de la volonté d'acteurs locaux de voir émerger sur leur territoire un service de mise à disposition sociale de véhicules deux roues puis quatre roues.

L'association Roulez-Mob a été créée en 1996 pour permettre de répondre aux besoins de mobilité des personnes ayant un emploi, une formation ou un stage mais pas de moyen de locomotion pour s'y rendre. Dans ce cadre, les premiers véhicules mis à disposition étaient des cyclomoteurs et l'équipe était exclusivement bénévole.

En 2004, à la demande des financeurs institutionnels, l'association a embauché son premier salarié. La même année, Roulez-mob devient ROULEZ-Mob'ilité et commence à proposer la location de voitures.

Depuis 2004, l'association initialement créée sur Monteux s'est déplacée sur Carpentras et maintenant au 1260 Avenue des Marchés. L'activité locale s'est étendue peu à peu sur l'ensemble du territoire du Vaucluse à l'exception d'Avignon, desservie par une autre association. Ainsi, en 2008, l'association a ouvert une plateforme de mobilité sur le Haut Vaucluse puis, en 2011, une autre sur le Sud Vaucluse.

De 2010 à fin 2013, ROULEZ-Mob'ilité a également proposé un service d'auto-école appelé « *Auto Ecole Associative du Comtat* ». Ce service a fermé ses portes à la fin de l'année 2013 faute de financements.

Aujourd'hui, l'association regroupe deux Secrétaires à mi-temps, trois Agents de mobilité chargés du Comtat, du Haut et du Sud Vaucluse en CUI/CAE 20h chacun, un mécanicien en CUI/CAE 20h et un Coordinateur, la direction étant assurée par le conseil d'administration.

L'action de location est présente sur l'ensemble du territoire du Vaucluse à l'exception du territoire de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon couverte par une autre association (*Mobil'Ins*).

Sur le territoire du Comtat, la structure, dont les locaux sont situés à Carpentras, propose des véhicules sur son dépôt mais peut également se déplacer pour couvrir les territoires plus isolés (Plateau de Sault par exemple). Ces déplacements s'effectuent par camionnette. Un salarié en CUI/CAE effectue les déplacements et les vérifications du matériel. Pour ce territoire, un parc de 4 voitures, 4 scooters et 8 mobylettes est réservé.

Sur le Haut Vaucluse, ROULEZ-Mob'ilité dispose d'un agent de mobilité en CUI/CAE présent sur le territoire qui se déplace au gré des besoins avec une camionnette afin de répondre aux demandes de location et se rendre aux rendezvous bimensuels obligatoires. Pour ce territoire, un parc de 4 voitures, 4 scooters et 6 mobylettes est réservé. Un partenariat avec l'association Le Pied à l'étrier sur Bollène, Vaison-la-Romaine et Valréas et avec l'association PIAF sur Orange et Sorgues nous permet de disposer, si nécessaire, d'un abri.

Sur le Sud Vaucluse, ROULEZ-Mob'ilité dispose, suivant les disponibilités, de quatre lieux d'accueil : chez La Clef des Champs à l'Isle-sur-la-Sorgue, au CCAS de Cavaillon, dans les locaux de ZAPT à Apt et à la Mission Locale de Pertuis. Il s'agit uniquement de lieux d'accueil temporaires permettant de se protéger des intempéries lors des rendez-vous bimensuels obligatoires avec les bénéficiaires. Un agent de mobilité, en CUI/CAE, gère les rendez-vous. Pour ce territoire, un parc de 3 voitures, 14 scooters électriques et 4 Vélos à Assistance Electrique est réservé.

L'ensemble du matériel réservé peut être mutualisé et/ou complété par les véhicules disponibles à notre dépôt. En 2014, nous avons utilisé :

Nombre de véhicules disponibles par type de véhicule	Nombre total de véhicules	Nombre de véhicules actifs
Vélo	4	2
Vélo à Assistance Electrique	4	3
Mobylette	10	10
Scooter essence	11	11
Scooter électrique	14	13
Voiture	30	29

Attention: cette indication du « *Nombre de véhicules actifs* » reflète le nombre de véhicule utilisé dans l'année mais pas le nombre de véhicule de la structure en fin d'année 2014. En effet, entre temps, certains véhicules ont subi des accidents, des vols ou des dégradations trop importantes pour permettre leur utilisation (Voir le dernier paragraphe de ce bilan pour plus de détail). De la même manière, le « *Nombre total de véhicule* » est donné au 1^{er} Janvier 2014.

Les prix et les cautions varient en fonction du type de véhicule selon le tableau ci-dessous :

	Prix journalier	Cautions
Vélo	0,50€/jour	40€
Vélo à Assistance Electrique	1,50€/jour	260€
Mobylette	2,00€/jour	100€
Scooter essence	2,50€/jour	260€
Scooter électrique	3,00€/jour	260€
Voiture carburant	5,00€/jour	400€
Voiture électrique	6,00€/jour	400€

Pôles multiservices mobilité

pour la location de véhicules de 2 ou 4 roues.



Pôle multiservices mobilité Grand Avignon

Passerelle Voitures 5 Scooters 12 Mobylettes 0 Vélo 1 Minibus Services

V.A.E. 5 (Vélo Assistance Electrique) Pôle multiservices mobilité Haut Vaucluse Roulez Mobilité

Voitures 4 Scooters 4 Mobylettes 6 Vélo ou V.A.E 2

Pôle multiservices mobilité Comtat Roulez Mobilité

Voitures 4 Scooters 4 Mobylettes 8 Vélo ou V.A.E 3

Pôle multiservices mobilité Sud Vaucluse Roulez Mobilité

Voitures 4 Scooters 4 Mobylettes 6 Vélo ou V.A.E 2

































Exemple de fonctionnement :

Madame X, bénéficiaire du RSA, est tombée en panne avec son véhicule personnel alors que son contrat de travail commence dans deux jours. Elle prend alors rendez-vous avec son référent RSA qui complète un Bon de liaison transmis par fax (n° de fax : 04.90.46.89.63).

Dès réception du fax dans nos locaux, nous prenons connaissance de la demande et nous évaluons le type de véhicule nécessaire au déplacement. A cette fin, nous veillons à bien regarder non seulement la distance à parcourir, mais aussi la situation familiale de Madame X (enfants à charge,...).

Ensuite, nous prenons contact par téléphone afin de prévoir un rendezvous le plus tôt possible. En cas de répondeur, nous laissons un message au bénéficiaire en lui demandant de nous joindre. Avec le bénéficiaire, nous déterminons par téléphone les premiers éléments de son contrat et nous lui précisons les règles de fonctionnement ainsi que les documents administratifs obligatoires pour la location (en fonction des véhicules : pièce d'identité/permis de conduire/BSR, justificatif de domicile, contrat de travail, chèque de caution, pièce d'identité du cautionnaire si différent, 10€ d'adhésion annuelle et le paiement des quinze premiers jours).

Enfin, le jour du rendez-vous, pour les deux roues nous livrons le véhicule ou nous amenons le bénéficiaire à notre dépôt pour les voitures. Les véhicules sont fournis avec le plein. Nous signons alors les divers documents (Règlement intérieur, Contrat de location, Etat des lieux entrant et document du cautionnaire) et prenons un nouveau rendez-vous avec Madame X pour dans quinze jours.

Au rendez-vous suivant, nous évaluons avec Madame X la résolution de son problème de mobilité, nous vérifions l'état du véhicule (usure, niveaux) puis, si besoin, nous renouvelons le contrat de location pour quinze jours et effectuons le paiement de la prochaine quinzaine.

Lorsque Madame X récupère son véhicule personnel, nous organisons le retour de notre véhicule en accord avec le bénéficiaire.

METHODOLOGIE

Ce bilan concerne la **période du 1**^{er} **Janvier 2014 au 31 Décembre 2014**.

Afin de pouvoir observer les évolutions au cours du temps, nous prendrons en compte le nombre unitaire de bénéficiaire pour toutes les données inchangées dans l'année (âge, sexe). Cependant, afin d'obtenir un résultat plus cohérent, pour les autres types de données, nous étudierons le nombre de service rendu, c'est-à-dire le nombre de mise à disposition effectué dans l'année, comprenant les bénéficiaires de l'année passée encore en location, peu importe si cela concerne plusieurs fois une même personne. Pour information, notre taux de redondance s'établit de la manière suivante :

TAUX DE REDONDANCE DES BENEFICIAIRES

		2014		
Unité Territoriale	Nb de service rendu	Nb Bénéficiaires servis	Taux de redondance	
UT Comtat	65	62	4,8%	
UT Haut Vaucluse	40	36	11,1%	
UT Sud Vaucluse	48	42	14,3%	
TOTAL	153	140	9,3%	

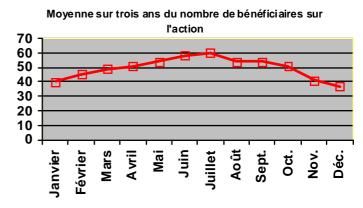
Définition : **le taux de redondance** représente le nombre de doublon de bénéficiaire par rapport au nombre réel de bénéficiaire. Il peut être traduit par le nombre de bénéficiaire ayant fait appel à nos service plusieurs fois dans l'année avec un écart entre chaque demande d'au moins un mois.

Le taux de redondance est fortement lié au taux de contrats atypiques (CDD, Intérim, saisonnier) sur les territoires. En effet, plus les bénéficiaires trouvent des contrats courts, plus ils ont tendance à ne pas avoir les moyens de trouver un véhicule ou un moyen de locomotion personnel.

Représentation « classique » de notre activité

ROULEZ-Mob'ilité est fortement dépendant de l'activité économique du territoire.

Le graphique ci-contre, « Moyenne sur trois ans du nombre de bénéficiaires sur l'action » indique bien une forte saisonnalité de l'activité de la structure qui voit son maximum en Juillet et son minimum en Décembre.



LES PRESCRIPTIONS

NOMBRE	DE	PRESCI	IPTION PAR	TERRITOIRE
	レじ	FNESCI	NE LION EAN	

Unité Territoriale	2012	2013	2014
UT Comtat	96	120	93
UT Haut Vaucluse	36	43	41
UT Sud Vaucluse	48	68	80
TOTAL	180	231	214

A nouveau, sur cette période, les prescripteurs nous ont souvent sollicités. Cela confirme que notre action répond au besoin des usagers du territoire.

En effet, en 2014, **sur l'ensemble de la structure**, nous avons reçu 214 demandes des prescripteurs concernant 203 personnes. Ce chiffre est inférieur à ceux de 2013 sur la même période mais restent supérieurs à ceux de 2012. Nous observons une diminution des prescriptions sur l'UT Comtat, une stagnation sur le Haut Vaucluse et une augmentation sur le Sud Vaucluse.

Ces mouvements, parfois importants, semblent refléter l'activité économique des territoires. Le Sud Vaucluse est fortement actif en matière de mobilité, notamment grâce à ZAPT, l'outil de mobilité du bassin d'Apt.

TYPE DE PRESCRIPTEURS POUR L'ENSEMBLE DES BONS DE LIAISON REÇUS

Prescripteurs	2012					20	13			2014			
rrescriptedis	UTC	UTHV	UTSV	Total	UTC	UTHV	UTSV	Total	UTC	UTHV	UTSV	Total	
Agence d'intérim	8	2	4	14	19	2	4	25	5	1	2	8	
Association d'insertion	27	9	18	54	12	13	29	54	26	5	40	71	
Ministère de la Justice	1	0	0	1	1	0	0	1	1	1	0	2	
Mission Locale	24	14	3	41	28	16	9	53	27	13	15	55	
Pôle Emploi	12	3	11	26	27	5	12	44	15	10	12	37	
Référent RSA	24	8	12	44	33	7	14	54	19	11	11	41	
TOTAL	96	36	48	180	120	43	68	231	93	41	80	214	

Les principaux prescripteurs sont les Associations d'Insertion (71) et les Missions Locales (55), mais également les Référents RSA (41), les Pôles Emploi (37) et, plus rarement, les agences d'intérim (8) et le Ministère de la Justice (2).

Nous observons une diminution du nombre de demandes en provenance des Agences d'Intérim (FASTT) par rapport aux années précédentes (-68% par rapport à 2013; -43% par rapport à 2012). Cette diminution est fortement corrélée avec l'activité économique du secteur qui subit une forte crise.

RAISON DES PERSONNES NON SERVIES

Raisons		20	13			20	14	
Ivaisons	UTC	UTHV	UTSV	Total	UTC	UTHV	UTSV	Total
A trouvé un moyen de locomotion	6	2	3	11	7	0	11	18
Abandon de recherche de véhicule	4	0	2	6	1	0	2	3
En attente de location	3	3	2	8	1	2	0	3
Impossible à contacter	8	0	1	9	8	0	5	13
Absence des documents obligatoires	1	2	1	4	0	0	3	3
Ne souhaite pas de l'aide de notre service	3	1	1	5	4	2	3	9
Absence de lieu de stationnement sûr	0	0	0	0	2	0	0	2
Pas encore de contrat de travail/stage/formation	3	5	3	11	10	4	4	18
Problème financier (caution ou frais journaliers)	2	0	1	3	4	2	6	12
Refuse le véhicule proposé	5	1	2	8	2	0	8	10
TOTAL	35	14	16	65	39	10	42	91

91 personnes prescrites n'ont pu bénéficier d'une mise à disposition. Les raisons sont multiples :

- Une solution a été trouvée par le bénéficiaire avant la date de location : 18 cas
- Le bénéficiaire n'a pas encore de contrat de travail/stage/formation : 18 cas
- L'impossibilité de joindre la personne par téléphone : 13 cas
- Problème financier pour le paiement de la caution ou des frais journaliers : 12 cas

Ce dernier chiffre est en forte augmentation par rapport à l'année passée. Dix bénéficiaires ont refusé le véhicule proposé, soit pour un souci d'esthétisme, soit parce qu'il ne s'agissait pas d'une voiture mais d'un deux roues. En effet, seul ROULEZ-Mob'ilité décide du véhicule à fournir au bénéficiaire, ceci afin d'être le plus efficace dans nos mises à disposition. Ainsi, un bénéficiaire parcourant moins de 8km sur terrain plat peut se voir proposer un deux roues motorisé ou un Vélo à Assistance Electrique mais certainement pas une voiture. Si ce bénéficiaire a une charge de famille (enfant(s) à déposer à l'école), une voiture pourra être louée en fonction de la disponibilité du matériel.

MISES A DISPOSITION ET BENEFICIAIRES SERVIS

	2	012	2	013	2014		
Unité Territoriale	Nb de services rendus	Nb Bénéficiaires servis	Nb de services rendus	Nb Bénéficiaires servis	Nb de services rendus	Nb Bénéficiaires servis	
UT Comtat	105	94	95	83	65	62	
UT Haut Vaucluse	43	38	34	31	40	36	
UT Sud Vaucluse	50	45	56	46	48	42	
TOTAL	198	177	185	160	153	140	

En 2014, sur l'ensemble du territoire couvert par ROULEZ-Mob'ilité (Unité territoriale du Comtat, du Haut Vaucluse et du Sud Vaucluse), nous avons mis en

place 153 mises à disposition de véhicules pour 140 personnes unitaires. Treize bénéficiaires étaient déjà présents en 2013.

Les chiffres 2014 sont en nette diminution par rapport à l'an dernier (-17,3% en nombre de services rendus, -12,5% en nombre de bénéficiaires unitaires servis). Cette baisse est largement imputable au territoire du Comtat (-31,6% en nombre de services rendus, -25,3% en nombre de bénéficiaires servis). En effet, alors que, traditionnellement, nos mises à disposition étaient plutôt longues sur le territoire du Comtat, l'année 2014 montre un effondrement de la durée moyenne de location (voir plus bas « REPARTITION DES JOURNEES DE LOCATION »). Cette situation préoccupante a débuté dès Octobre 2013 et s'est perpétuée en début d'année 2014. Il semble que cela suive l'activité économique locale qui est encore touchée par la crise.

AGE DES BENEFICIAIRES SERVIS

Λαο	20)13	2014			
Age	Nb	%	Nb	%		
Moins de 18 ans	0	0,0%	1	0,7%		
De 18 à 26 ans	59	36,9%	47	33,6%		
De 27 à 44 ans	73	45,6%	67	47,9%		
De 45 à 54 ans	21	13,1%	17	12,1%		
De 55 à 64 ans	6	3,8%	8	5,7%		
Plus de 64 ans	1	0,6%	0	0,0%		
TOTAL	160	100,0%	140	100,0%		

Le tableau ci-dessus indique que la diminution du nombre de bénéficiaires servis par la structure s'effectue surtout dans les tranches d'âge basses, entre 18 et 54 ans. Plus précisément, l'écart s'observe pour la tranche 18 à 26 ans.

Plusieurs explications peuvent être trouvées.

D'abord, une activité faible entraine systématiquement un chômage plus élevé sur les tranches jugées les moins productives : les jeunes de moins de 26 ans et celles dépassant la cinquantaine.

Ensuite, il s'agit d'un public fragile financièrement, qui parfois ne peut pas assumer le coût de la location.

Enfin, il s'agit souvent d'un public exigeant concernant le type de véhicule à louer. Nous nous retrouvons souvent devant une personne entrainée sur un véhicule haut de gamme à l'auto école qui a bien du mal à prendre en main un véhicule à starter.

SEXE DES BENEFICIAIRES SERVIS

Sexe			2013			2014				
Sexe	UTC	UTHV	UTSV	Total	%	UTC	UTHV	UTSV	Total	%
Femmes	36	15	15	66	41,3%	32	18	19	69	49,3%
Hommes	47	16	31	94	58,8%	30	18	23	71	50,7%
TOTAL	83	31	46	160	100,0%	62	36	42	140	100,0%

Sur la période 2014 étudiée, les bénéficiaires féminins ont fortement augmenté, obtenant quasiment la parité avec les bénéficiaires masculins. En effet, nous avons observé une baisse significative des mises à disposition aux hommes (-24,5% par rapport à 2013) tandis que les mises à disposition aux femmes ont augmenté (+4,5%). Cela s'explique par l'effondrement des activités généralement masculines (bâtiment, agriculture) et par la relative augmentation des activités féminines, notamment l'aide à la personne (voir plus bas).

Il est à noter que le public féminin est majoritairement prescrit par les référents RSA et qu'il s'agit souvent de jeunes de moins de 26 ans ou de bénéficiaires du RSA. Les situations sont donc précaires.

TYPE DE VEHICULE MIS A DISPOSITION

Type de véhicule			2013			2014					
Type de véhicule	UTC	UTHV	UTSV	Total	%	UTC	UTHV	UTSV	Total	%	
Vélo	2	0	0	2	1,1%	1	0	2	3	2,0%	
Vélo à Assistance électrique	2	1	3	6	3,2%	2	0	3	5	3,3%	
Cyclomoteur type 103	18	9	7	34	18,4%	11	7	3	21	13,7%	
Scooter essence	10	4	3	17	9,2%	9	6	9	24	15,7%	
Scooter électrique	13	4	22	39	21,1%	4	2	9	15	9,8%	
Voiture	50	16	21	87	47,0%	38	25	22	85	55,6%	
TOTAL	95	34	56	185	100,0%	65	40	48	153	100,0%	
Part des Deux roues	45	18	35	98	53,0%	27	15	26	68	44,4%	
Part des Voitures	50	16	21	87	47,0%	38	25	22	85	55,6%	

En 2014, les demandes ont le plus souvent concerné des voitures (55,6%). En effet, les bénéficiaires ont tendance à préférer ce type de location. Cependant, le choix final du type de véhicule loué nous appartient et tient compte du lieu de destination et de la situation familiale du bénéficiaire. Ainsi, treize trajets se situent hors département dont 5 dans la Drôme (Industrie nucléaire et Commerces), 3 dans les Bouches-du-Rhône (Industrie et Commerce), 2 dans l'Ardèche (Tourisme), 2 dans le Gard (Tourisme) et 1 dans l'Hérault (Formation).

Le système de mise à disposition offre une grande souplesse d'utilisation et nos actions de conseil autour de la mobilité autonome permettent aux publics de se tester préalablement à l'éventuelle acquisition d'un véhicule.

Les types de location sont très marqués territorialement. En effet, les deux roues sont moins utilisés sur le Comtat et sur le Haut Vaucluse que sur le Sud Vaucluse. Cela peut être mis en relation avec le sexe des bénéficiaires. En effet, le public du Sud Vaucluse est plus masculin. Or, le public masculin a moins souvent une famille à charge que le public féminin et les activités masculines ne nécessitent pas forcément une voiture alors que c'est plus souvent le cas pour les femmes (aide à domicile avec transport de passagers).

ORGANISMES ORIENTEURS DES BENEFICIAIRES SERVIS

Prescripteurs	2012					20	13		2014			
Frescripteurs	UTC	UTHV	UTSV	Total	UTC	UTHV	UTSV	Total	UTC	UTHV	UTSV	Total
Agence d'intérim	11	2	4	17	20	1	4	25	6	2	1	9
Association d'insertion	29	10	18	57	11	8	23	42	17	5	26	48
Ministère de la Justice	1	0	0	1	1	0	0	1	1	1	0	2
Mission Locale	24	15	4	43	21	15	5	41	14	14	4	32
Pôle Emploi	12	4	12	28	17	3	12	32	11	8	11	30
Référent RSA	28	12	12	52	25	7	12	44	16	10	6	32
TOTAL	105	43	50	198	95	34	56	185	65	40	48	153

Globalement, nous avons moins servis d'intérimaires, tout simplement car nous avons reçu moins de demandes. C'est aussi le cas des bénéficiaires envoyés par les référents RSA.

Par contre, nous avons servi plus de bénéficiaires envoyés par les associations d'insertion par rapport à l'an dernier (+14,3%).

Le public envoyé par ces structures reste fragile financièrement et/ou moralement ce qui joue sur la possibilité de louer un véhicule.

Le nombre de bénéficiaires servis provenant de Mission Locale est resté stable sur les territoires, à l'exception du territoire du Comtat ou il a diminué (-33,3%). Nous avons pourtant reçu autant de bon de liaison cette année que l'an passé à la même période. Cela peut s'expliquer par la difficulté à joindre le bénéficiaire et les problèmes financiers d'un public jeune avec peu de revenus.

STATUT ADMINISTRATIF DES PUBLICS

Statuts administratifs	2012			2013				2014				
Statuts administratiis	UTC	UTHV	UTSV	Total	UTC	UTHV	UTSV	Total	UTC	UTHV	UTSV	Total
Demandeurs d'emploi	21	5	14	40	37	3	23	63	22	9	16	47
Jeunes de - de 26 ans	28	15	9	52	30	14	13	57	21	17	10	48
Bénéficiaires du RSA	38	22	22	82	20	16	11	47	17	12	16	45
Travailleurs handicapés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1
Travailleurs précaires	18	1	5	24	8	1	9	18	5	2	5	12
TOTAL	105	43	50	198	95	34	56	185	65	40	48	153

Classiquement, en 2014, trois types de statuts ressortent :

- Les jeunes de moins de 26 ans représentent 31,4% de l'ensemble des services rendus. Pour ce public, la problématique est liée à l'obtention du permis de conduire et au manque de moyens financier pour acquérir un véhicule
- Les demandeurs d'emploi représentent 30,7% des services rendus. La part des demandeurs d'emploi est en forte diminution. La variation du nombre de bénéficiaires d'une année sur l'autre est fortement liée à l'activité économique. Or, cette dernière est en crise.
- Les bénéficiaires du RSA représentent également 29,4% des services rendus. C'est un public fragile qui a souvent du mal à obtenir un financement pour sa mise à disposition (chèque de caution et paiements journaliers).

Un quatrième type de public tend à se développer depuis plusieurs années : ce sont les travailleurs précaires qui représentent 7,8% des services rendus. Pour ce public, la question financière est importante et parfois source de problème de mobilité notamment lorsque le bénéficiaire a un véhicule mais ne peut pas le réparer du fait d'un salaire faible et, parfois, malgré un CDI.

OBJET DU PRÊT

Objet du prêt	2012				2013				2014			
Objet du prêt	UTC	UTHV	UTSV	Total	UTC	UTHV	UTSV	Total	UTC	UTHV	UTSV	Total
Intérim	17	7	8	32	22	4	7	33	5	3	4	12
CDD	55	23	27	105	39	21	30	90	32	23	31	86
CDI	21	5	7	33	19	4	7	30	14	4	4	22
Formation	11	4	6	21	10	0	6	16	5	7	1	13
Saisonnier	1	3	2	6	4	3	3	10	7	1	6	14
Stage	0	1	0	1	1	2	3	6	2	2	2	6
TOTAL	105	43	50	198	95	34	56	185	65	40	48	153

87,6% des bénéficiaires utilisent les véhicules pour se rendre à un emploi, les autres pour aller en formation ou en stage. Mais les situations demeurent fragiles en effet, il s'agit surtout de CDD (56,2%). Sur l'ensemble de la structure, ce sont autant les hommes que les femmes qui sont concernés. Sur le territoire du Comtat, les CDD sont notamment composés d'un grand nombre de femmes (58,3% sur ce territoire).

Il existe également une problématique concernant les bénéficiaires en CDI (14,4%) qui n'ont plus de véhicule car pas de moyens financiers pour réparer ou pour acheter. Ce chiffre indique une situation précaire des employés disposant d'une stabilité contractuelle mais d'un bas niveau de salaire.

Les 12,4% restant utilisent les véhicules pour une formation ou un stage. Leur part est en légère augmentation (+2,1 points par rapport à 2013).

ACTIVITE DES BENEFICIAIRES

Activité des bénéficiaires		20	12			20	13				2014	ļ	
Activité des beneficiaires	UTC	UTHV	UTSV	Total	UTC	UTHV	UTSV	Total	UTC	UTHV	UTSV	Total	%
Agriculture	18	6	6	30	7	5	4	16	6	4	2	12	7,8%
Atelier collectif	0	0	1	1	0	0	1	1	0	1	0	1	0,7%
Aide à la personne	14	4	7	25	17	6	6	29	15	13	11	39	25,5%
Artisanat	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	1	3	2,0%
Bâtiment	11	5	8	24	13	0	5	18	7	3	5	15	9,8%
Commerce	18	6	8	32	8	6	13	27	16	7	7	30	19,6%
Industrie	0	0	0	0	1	0	0	1	1	0	2	3	2,0%
Industrie agro	10	1	2	13	19	1	5	25	5	0	0	5	3,3%
Logistique	13	8	4	25	7	5	6	18	2	2	2	6	3,9%
Nettoyage/Ménage	11	7	2	20	8	6	4	18	4	1	3	8	5,2%
Restauration/Hostellerie	8	4	5	17	13	3	12	28	4	9	12	25	16,3%
Secrétariat	1	0	2	3	1	0	0	1	0	0	2	2	1,3%
Sport/Ecole/Culture	1	2	5	8	1	2	0	3	3	0	1	4	2,6%
TOTAL	105	43	50	198	95	34	56	185	65	40	48	153	100,0%

Cette année, les emplois d'aide à la personne ont été un moteur de l'activité, représentant 25,5% des services rendus et en augmentation de 34,5% par rapport à l'an dernier. C'est un secteur très actif qui demande une grande mobilité : transporter les personnes, faire les courses, ... Par ailleurs, le travail s'effectue en « *cabotage* » d'un domicile à un autre. Cette activité est consommatrice de voiture.

De manière classique, les emplois dans l'industrie agroalimentaire (3,3%), de Nettoyage/Ménage (5,2%), d'hostellerie/restauration (16,3%) et dans la logistique (3,9%) nécessitent des déplacements en horaires décalés tandis que les emplois dans l'agriculture (7,8%) sont très saisonniers et localisés dans les exploitations agricoles souvent éloignées des lieux d'habitation.

En 2014, les secteurs économiques les plus actifs en matière de mise à disposition sont toujours les mêmes : l'aide à la personne, le Commerce et l'hostellerie/restauration. L'aide à la personne concerne tous les territoires tandis que l'hostellerie/restauration est plus centrée sur le Sud Vaucluse et le Commerce sur le Comtat.

REPARTITION DES JOURNEES DE MISE A DISPOSITION

Total

2013

UTHV UTSV Total

2014

59

211

31

116,4

52

84

73

113

482

152

113,5

59

128

482

107,2

72

UTHV UTSV Total

UTC

72

176

134

117,0

Demandeurs d'emploi	2 542	225	1 969	4 736	3 517	451	2 900	6 868	3 697	1 058	2 581	7 336
Jeunes de - de 26 ans	2 336	778	1 297	4 411	2 116	1 217	759	4 092	1 092	1 001	725	2 818
Bénéficiaires du RSA	4 673	4 184	1 631	10 488	2 500	4 034	1 739	8 273	1 421	2 535	1 807	5 763
Travailleurs handicapés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	482	482
Travailleurs précaires	2 659	228	205	3 092	1 418	249	744	2 411	37	62	760	859
TOTAL	12 210	5 415	5 102	22 727	9 551	5 951	6 142	21 644	6 247	4 656	6 355	17 258
							į					
Type de véhicule	UTC	UTHV	UTSV	Total	UTC	UTHV	UTSV	Total	UTC	UTHV	UTSV	Total
71	UTC 4 586	3 857	2 835			4 088					3 672	Total 8 876
71		3 857	2 835		3 937	4 088		11 329	2 883	2 321	3 672	8 876
Deux roues Voitures	4 586	3 857	2 835 2 267	11 278	3 937 5 614	4 088	3 304	11 329	2 883 3 364	2 321	3 672	8 876
Deux roues Voitures	4 586 7 688	3 857 1 558	2 835 2 267	11 278 11 513	3 937 5 614	4 088 1 863	3 304 2 838	11 329 10 315	2 883 3 364	2 321 2 335	3 672 2 683	8 876 8 382
Type de véhicule Deux roues Voitures TOTAL Tps de location	4 586 7 688	3 857 1 558 5 415	2 835 2 267	11 278 11 513 22 791	3 937 5 614	4 088 1 863 5 951	3 304 2 838 6 142	11 329 10 315 21 644	2 883 3 364 6 247	2 321 2 335 4 656	3 672 2 683	8 876 8 382

71

125

177

87

252

249

100,5 175,0 109,7

58

158

UTC

A noter : en 2014, nous avons créé un statut administratif « travailleurs handicapés ».

144

74

41

52

190

228

125,9 102,0

2012

UTHV UTSV

UTC

83

123

148

116,3

Statuts administratifs

Jeunes de - de 26 ans

Bénéficiaires du RSA

Travailleurs précaires

Travailleurs handicapés

Tps moyen de location

En 2014, nous observons une diminution du nombre de journées de mise à disposition de l'ordre de -20%. Cela correspond à la diminution du nombre de service proposé (-17,3%). Nous pouvons imputer cette diminution à l'activité économique en berne mais aussi aux difficultés de paiement des bénéficiaires.

85

128

129

115,1

Les mises à disposition de voiture ont concernés 48,6% des journées de mise à disposition. Ce chiffre est en cohérence avec la proportion de voiture louée (voir plus haut « *TYPE DE VEHICULE MIS A DISPOSITION* »).

Les temps de mise à disposition sont plus importants pour les demandeurs d'emploi et les bénéficiaires du RSA que pour les jeunes et les travailleurs précaires. En effet, les demandes de location des travailleurs précaires sont souvent liées à une panne de leur véhicule, panne qui est réparée relativement rapidement. Pour les jeunes de moins de 26 ans, le temps moyen de location minime s'explique par la précarité du public, souvent en CDD court, en stage ou saisonniers (restauration notamment).

Concernant les deux roues, nous continuons à observer une réticence quant à l'utilisation par les bénéficiaires du matériel, surtout lorsqu'ils ont le permis de conduire. Pourtant, financièrement, cette solution est plus judicieuse. A noter : lorsqu'il s'agit de personnes seules avec enfant(s), le choix de la voiture semble plus logique afin de permettre les trajets maison – école – travail.

L'activité, la localisation et surtout les horaires décalés sont les difficultés majeures rencontrées par les bénéficiaires. Les voitures permettent de servir un

public qui travaille en horaire atypique et dont le lieu de travail est éloigné du domicile ou encore dont l'activité est itinérante.

Sur l'ensemble de la structure, en 2014, les véhicules sont mis à disposition aux bénéficiaires pour une moyenne de 107 jours, soit un peu plus de 3 mois et demi. C'est une baisse de 8,4% par rapport à 2013. Cette diminution s'explique de plusieurs manières :

- Des contrats de travail plus courts qu'auparavant lorsqu'il s'agit de CDD/saisonnier/Intérim
- Des bénéficiaires qui souhaitent plus rapidement qu'autrefois retrouver un véhicule afin de réduire leur facture de mise à disposition.

En 2014, nos bénéficiaires ont parcouru en moyenne 17 km/jour pour se rendre à leur travail. Ce chiffre est en augmentation de 1,2% par rapport à 2013. Autrement dit, les bénéficiaires parcourent plus de kilomètre pour se rendre à leur emploi.

Cette estimation ne prend pas en compte les autres trajets liés à la vie privée (transport des enfants à l'école, courses,...).

PRINCIPAUX LIEUX DE TRAVAIL et DOMICILIATION DES BENEFICIAIRES

La localisation et surtout les horaires décalés sont la difficulté majeure rencontrée par les publics accédant à des emplois de faible niveau de qualification.

Sur l'ensemble du territoire couvert par notre structure, les communes les plus attractives en termes d'emploi sont les suivantes :

- Carpentras (17 bénéficiaires) : Sur ce territoire, les Carpentraciens (17,6%) et les Orangeoi(se)s (17,6%) sont les plus nombreux mais l'ensemble des communes limitrophes est bien représenté. Les activités d'aide à la personne (41,2%) et du secteur du bâtiment (23,5%) sont les activités les plus fréquentes.
- **L'Isle-sur-la-Sorgue** (16 bénéficiaires): Ce sont principalement des l'Isloi(se)s qui travaillent sur leur territoire (43,75%), suivent les Carpentracien(ne)s (12,5%) et la Mazanai(se)s (12,5%) puis les communes limitrophes. L'activité est principalement de l'aide à la personne (56,25%), la restauration/hostellerie (18,75%) et l'industrie agroalimentaire (12,5%).
- **Apt** (14 bénéficiaires): Les travailleurs d'Apt sont... des Aptésien(ne)s (50%). Les autres bénéficiaires viennent tous des petites communes limitrophes. Le commerce (21,4%) est le secteur le plus important mais laisse la place à des secteurs tels que la restauration/hostellerie, l'aide à la personne et l'industrie (14,3% chacun).
- Orange (8 bénéficiaires): Le public travaillant sur Orange est à 62,5% Orangeois. Le secteur commercial et d'aide à la personne sont largement représentés (37,5%). Concernant le secteur commercial, les nombreuses zones commerciales du territoire n'y sont pas pour rien.

- **Monteux** (7 bénéficiaires): Pôle d'activité en devenir (futur parc d'attraction), Monteux attire les bénéficiaires des communes limitrophes dont notamment Carpentras (28,6%). En matière d'activité, nous observons une répartition plutôt égalitaire entre les secteurs de l'aide à la personne, l'industrie agroalimentaire et l'agriculture.
- **Le Pontet** (7 bénéficiaires) : Ce sont les Carpentrassien(ne)s qui vont majoritairement travailler au Pontet (57,1%). La voie rapide desservant les deux zones permet une grande mobilité en voiture. En deux roues, cette route est très dangereuse et interdite aux deux roues sur certains tronçons. L'activité commerciale est évidemment prépondérante (zone d'Auchan).
- **Avignon** (6 bénéficiaires) : le profil est similaire à celui du Pontet.
- Cavaillon (4 bénéficiaires): 50% des bénéficiaires travaillant sur Cavaillon sont Cavaillonais. Les activités de Commerce et de logistique sont prépondérantes.
- **Vedène** (4 bénéficiaires) : Les activités sur Vedène attirent sur un peu tout le Vaucluse. En effet, la zone est irriguée par l'Autoroute A7. Nous y trouvons un triptyque d'activité classique : Commerce, Industrie, Logistique.
- Valréas (4 bénéficiaires): 50% des bénéficiaires travaillant sur Valréas sont des Valréassien(ne)s. Le reste provient des communes limitrophes. Les activités d'aide à la personne sont majoritaires bien que nous servions également des bénéficiaires travaillant dans le commerce et la restauration/Hostellerie.
- **Bollène** (4 bénéficiaires) : Cette commune attire autant des communes limitrophes que de communes plus éloignées tel que Valréas. L'activité est liée à la zone d'activité du territoire (commerce et logistique) mais aussi à l'agriculture et à la restauration/hostellerie.
- **Gargas** (3 bénéficiaires) : L'activité sur Gargas attire des bénéficiaires de Robion et d'Apt. L'activité phare est le bâtiment.
- **Pernes-les-Fontaines** (3 bénéficiaires): La commune attire autant de Pernoi(se)s que de Cavaillonnai(se)s et de Montilien(ne)s. Les activités desservies sont le secteur du Bâtiment, du Commerce et du Sport/Ecole/Culture.
- **Saint-Saturnin-les-Apt** (3 bénéficiaires) : Ce sont les aptésien(ne)s qui sont les plus présents pour travailler sur ce territoire. L'activité est la Restauration/Hostellerie. En effet, les trois bénéficiaires concernés travaillaient pour le même établissement.

En 2014, les autres communes de travail vauclusiennes sont : Bédoin (2), Entraigues-sur-la-Sorgue (2), Sarrians (2), Beaumes de Venise (1), Caromb (1), Malemort-du-Comtat (1), Mazan (1), Mormoiron (1), Saint-Christol (1), Saint-Pierre-de-Vassols

(1), Sault (1), Sorgues (1), Venasque (1), Le Barroux (1), Chateauneuf-du-Pape (1), Jonquières (1), Sainte-Cécile-les-Vignes (1), Vaison-la-Romaine (1), Lagnes (2), Le Thor (2), Buoux (1), Cabrière-d'Avignon (1), Caumont-sur-Durance (1), Châteauneuf-de-Gadagne (1), Fontaine-de-Vaucluse (1), Joucas (1), Pertuis (1), Roussillon (1), Saignon (1), Saint-Saturnin-les-Avignon (1) et Morières-Lès-Avignon (1).

Hors Vaucluse, 13 lieux de travail ont attiré 14 bénéficiaires.

Sur le territoire du Comtat, nous observons que 40% de nos bénéficiaires sont domiciliés sur la commune de Carpentras. En élargissant, la COVE représente 70,8% des bénéficiaires servis par l'association. Cela s'explique par la situation géographique de l'association basée à Carpentras.

Sur le territoire du Haut Vaucluse, la répartition est moins tranchée bien que les bénéficiaires en provenance d'Orange (25%) et, dans une moindre mesure, de Bollène, Saint-Romain en Viennois et Valréas (10% chacun), sont plus représentés.

Sur le Sud Vaucluse, les bénéficiaires d'Apt sont les plus représentés (37,5%). Parallèlement, l'Isle-sur-la-Sorgue et Cavaillon représentent respectivement 20,8% et 10,4% des bénéficiaires servis sur le Sud Vaucluse.

Notons que notre service propose d'amener le véhicule au bénéficiaire lorsque celui-ci est trop éloigné de nos bureaux.

Lorsqu'il s'agit d'une location de voiture, les bénéficiaires pourront également être attirés par Le Pontet (zone commerciale).

Lorsqu'il s'agit de deux roues, les trajets sont surtout locaux. Néanmoins, les zones rurales attirent de l'activité, notamment l'aide à la personne.

PARTICIPATION AUX FRAIS

CAUTION:

Cautions 2012					20)13		2014				
Cautions	UTC	UTHV	UTSV	Total	UTC	UTHV	UTSV	Total	UTC	UTHV	UTSV	Total
Intéressé	79	35	37	151	52	24	37	113	35	22	29	86
Ami/Famille	14	6	8	28	32	9	19	60	23	13	18	54
Employeur	1	0	1	2	1	0	0	1	1	3	0	4
Structure Orienteuse	11	2	4	17	10	1	0	11	6	2	1	9
TOTAL	105	43	50	198	95	34	56	185	65	40	48	153

En 2014, les cautions ont majoritairement été prises en charge par les bénéficiaires (56,2%).

35,3% des bénéficiaires ont pu obtenir une aide de leur famille pour payer la caution et, à 9 reprises, des structures orienteuses se sont portées caution. Proportionnellement, les cautions ont donc été moins payées par les bénéficiaires par rapport à 2013. Cela démontre encore la fragilité de la population obligée de plus en plus souvent de faire appel à la solidarité familiale ou aux acteurs sociaux.

De manière générale, l'implication des publics est d'autant plus forte lorsqu'ils sont directement cautionnaires ou lorsqu'un membre de leur famille l'est pour eux.

PRET:

Prêt journalier		20)12			20)13		2014			
1 ret journaner	UTC	UTHV	UTSV	Total	UTC	UTHV	UTSV	Total	UTC	UTHV	UTSV	Total
Intéressé	91	35	40	166	75	26	49	150	45	23	37	105
Ami/Famille	0	0	1	1	4	3	4	11	7	3	7	17
Employeur	1	0	1	2	1	0	0	1	1	2	0	3
Structure Orienteuse	13	8	8	29	15	5	3	23	12	12	4	28
TOTAL	105	43	50	198	95	34	56	185	65	40	48	153

Le paiement du prêt est également influencé par la crise. En effet, en proportion, les bénéficiaires demandent de plus en plus le soutien des structures orienteuses et/ou de la famille/ami. En effet, le recours à une tierce personne pour le paiement du prêt est passé de 16,2% en 2012 à 1+,9% en 2013 pour atteindre 31,4% en 2014.

SITUATION DU BENEFICIAIRE A LA SORTIE DE L'ACTION

Solutions à la sortie			2013			2014				
Solutions a la sortie	UTC	UTHV	UTSV	Total	%	UTC	UTHV	UTSV	Total	%
Accident	1	0	0	1	0,6%	1	1	0	2	1,6%
Arrêt temporaire	4	1	1	6	3,3%	2	1	1	4	3,1%
Autre	9	0	1	10	5,5%	2	0	0	2	1,6%
Fin de contrat de travail	34	14	26	74	40,9%	24	16	24	64	50,4%
Pérénnisation d'emploi	43	17	25	85	47,0%	21	15	13	49	38,6%
Refus de véhicule	0	1	1	2	1,1%	1	1	1	3	2,4%
Retrait du véhicule	2	1	0	3	1,7%	2	1	0	3	2,4%
TOTAL	93	34	54	181	100,0%	53	35	39	127	100,0%

Lorsque nos bénéficiaires nous rendent le véhicule, les situations sont contrastées. En 2014, plus de la moitié des bénéficiaires ayant arrêté leur mise à disposition (50,4%) l'ont fait suite à l'arrêt de leur contrat de travail. Les situations sont donc précaires. Cette situation est préoccupante puisque cette proportion était plus faible les années précédentes.

Parallèlement, 38,6% des arrêts de location font suite à une pérennisation de contrat de travail et à une résolution du problème de mobilité.

Notons que nous avons du effectuer trois retraits de véhicules en 2014 suite à des problématiques de comportement avec notre personnel (insultes) ainsi qu'à des problèmes financiers. Notre politique en matière de politesse est simple : nous respectons le bénéficiaire et demandons la même chose en retour. Or, certains bénéficiaires n'ont pas cette politesse.

Concernant les problèmes financiers, nous tentons de faire comprendre au bénéficiaire que continuer la location peut entrainer encore plus de désagréments financiers et le faire entrer dans un cercle néfaste.

SOLUTION A LA SORTIE

Solutions à la sortie			2013			2014				
Solutions a la sortie	UTC	UTHV	UTSV	Total	%	UTC	UTHV	UTSV	Total	%
Achat de véhicule	20	8	9	37	20,4%	6	8	2	16	12,6%
Covoiturage	2	2	2	6	3,3%	4	2	0	6	4,7%
Fin de contrat de travail	29	16	24	69	38,1%	15	13	22	50	39,4%
Prêt d'un véhicule	7	3	5	15	8,3%	6	2	5	13	10,2%
Réparation du véhicule personnel	11	2	6	19	10,5%	9	5	3	17	13,4%
Sans solution de mobilité	23	3	8	34	18,8%	12	5	6	23	18,1%
Transport collectif	1	0	0	1	0,6%	1	0	1	2	1,6%
TOTAL	93	34	54	181	100,0%	53	35	39	127	100,0%

La plupart de nos bénéficiaires n'ont malheureusement pas le temps, durant leur contrat de travail, d'acquérir un véhicule, d'où l'importance du nombre de bénéficiaires en « *fin de contrat de travail* » (39,4% en 2014).

De même, les personnes à faible, voire très faible revenu, ont beaucoup de mal à payer les mises à disposition et préfèrent, parfois, continuer sans notre matériel. La dépendance (alcool, tabac, drogue,...), notamment, pose beaucoup de problèmes. En effet, le coût financier de la dépendance tend à réduire le budget de tous les autres types de dépenses dont la mise à disposition.

Dans les autres cas, la durée du suivi nous permet d'engager la réflexion, avec le bénéficiaire, sur l'acquisition d'un véhicule personnel, de définir le besoin minimum de transport, de rechercher une assurance et d'établir le budget, ce qui permet de comprendre quelle est l'option la plus favorable au moins à court terme (1 an).

LE PARC 2014

Véhicule	Nbre de véhicules 2014	Prix journalier	Caution
Vélo	2	0,50 €	40 €
Vélo à Assistance Electrique	3	1,50 €	260 €
Cyclomoteur	10	2,00 €	100 €
Scooter essence	11	2,50 €	260 €
Scooter électrique	13	3,00 €	260 €
Voiture carburant	27	5,00 €	400 €
Voiture électrique	2	6,00 €	400 €
TOTAL:	68		

Dont volé	Dont Accidenté	Dont Abus de confiance
0	0	0
0	0	0
2	0	0
1	0	0
1	0	0
0	1	1
0	0	0
4	1	1

Depuis 2013, le Conseil Général de Vaucluse nous a demandé de répartir un nombre équivalent de véhicules entre chaque territoire : quatre voitures et quatre deux roues motorisés sur chaque territoire.

Pour répondre à cette demande, ROULEZ-Mob'ilité s'est équipé, au fil des ans, d'un parc conséquent de véhicules. Ainsi, en 2014, nous disposons de 68 véhicules dont 29 voitures. En cas de besoin, nous prenons les véhicules inemployés sur le reste du département. Nous avons pu y avoir recours notamment pour les voitures.

Depuis la mi-novembre 2014, nous avons acquis deux véhicules électriques de type Citroën C-Zéro. Il s'agit de véhicules neufs. Leur prix de location est de 6€/jour avec une caution de 400€.

Parallèlement, nous modifions peu à peu le profil de nos véhicules. En effet, deux voitures de type Renault Super 5 et Peugeot 205 ont été mis en casse. Dans le même temps, nous avons mis en service trois véhicules de type Renault Clio 1.

Sur l'ensemble du territoire servi par la structure, nous déplorons cinq vols dont trois vols de cyclomoteur (l'un des trois a été retrouvé), un vol de scooter essence et un vol de scooter électrique. Nous avons également eu deux voitures non restituées ce qui nous a conduit à porter plainte contre deux bénéficiaires pour abus de confiance. L'une des voitures a pu être récupérée à Langres (Haute-Marne, à 488km de Carpentras) par notre équipe, pour le moment à notre charge. L'autre véhicule continue à rouler dans la nature.

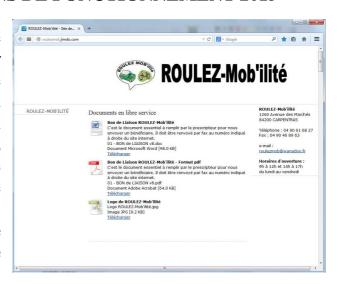
Enfin, nous avons eu un accident de voiture responsable, heureusement sans conséquence grave (aucune blessure déclarée).

Ces situations coûtent chère à l'association tant au niveau financier qu'en terme de temps.

LES MODIFICATIONS DE FONCTIONNEMENT 2015

Dans le cadre d'une demande de Pôle Emploi et pour faciliter l'accès à nos documents (bon de liaison), nous avons désormais un site internet ouvert aux Vous prescripteurs. pouvez récupérer l'adresse simple par demande téléphonique notre bureau.

ATTENTION: ce site internet est uniquement à l'usage des prescripteurs.



Depuis 2012, face à une recrudescence de non paiement, nous mettons en place des « *garde-fous* » afin de s'assurer du bon fonctionnement financier de la structure (Document du cautionnaire, caution gardée un an, modification du montant des cautions). Dans l'ensemble, ces modifications ont été bien acceptées par les bénéficiaires.

Néanmoins, afin de faciliter l'accès à notre service, nous avons décidé qu'à partir du 1^{er} Janvier 2015, les chèques de caution seront rendus au bout de six mois après la fin de la mise à disposition. A l'origine, le délai était d'un an.

Cependant, nous restons soumis à un stress financier face aux quelques chèques impayés. Ainsi, en 2014, nous avons eu huit chèques impayés pour un montant moyen de 153€. Les causes principales sontl'absence de provisions sur le compte du bénéficiaire. Néanmoins, nous avons également eu des chèques refusés pour les raisons suivantes :

- Signature non conforme;
- Opposition du bénéficiaire, motif : perte ;

Ces deux derniers motifs ont un caractère frauduleux. Le premier car il insinue que le chéquier a été emprunté, le second car il est interdit de mettre opposition à un chèque qui sert à payer une dette.

Nous tenons à remercier tous nos partenaires techniques et financiers et particulièrement nos parrains et marraines de Fondation qui nous soutiennent dans notre action.